

[Aller au menu](#) [#banner-nav]

[Aller au contenu](#) [#content-wrap]

[Aller à la recherche](#) [#search]



Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education Université de Poitiers

[#]

Bourses et aides

BOURSES SUR CRITÈRES SOCIAUX

Vous devez constituer un dossier tous les ans . Toutes les informations sont disponibles sur le site du [CROUS](http://www.crous-poitiers.fr/page_46-bourses-criteres-sociaux.html) [http://www.crous-poitiers.fr/page_46-bourses-criteres-sociaux.html]

AIDE AU REMBOURSEMENT DES DROITS D INSCRIPTION

Un dossier est à retirer auprès du service de scolarité courant septembre.

Cette demande ne concerne que les étudiants inscrits l'année précédente à l'université de Poitiers (décision du conseil d'Administration du 11 octobre 2004), progressant dans leur étude, inscrits dans un diplôme national. Les étudiants aidés les deux années précédentes, ne peuvent prétendre à une 3ème aide.

ASSISTANTE SOCIALE

Vous pouvez solliciter l'assistante sociale si vous rencontrez des difficultés d'ordre financier, familial ou personnel, de santé, d'orientation ou d'adaptation et sur les possibilités de financement de vos études.

Vous pouvez contacter l'assistante sociale référente au service social du CROUS

Service Social du Crous, Cité Rabelais, 9 rue de la Devinière - BP 637 - 86022 Poitiers Cedex

Tél. :05.49.44.53.42

Mail : secretariat.service-social@crous-poitiers.fr

Horaires d'accueil :

Lundi - jeudi : 9h00 - 12h30 et 13h30 - 17h00

Le vendredi : 13h30 - 17h00

Université de Poitiers - 15, rue de l'Hôtel Dieu - TSA 71117 - 86073 POITIERS Cedex 9 - France - Tél : (33) (0)5 49 45 30 00 - Fax : (33) (0)5 49 45 30 50 - webmaster@univ-poitiers.fr